



DEPARTEMENT DE HAUTE-GARONNE  
COMMUNE DE GRATENS

# **PROCES-VERBAL**

## **Séance du 07 novembre 2024**

**N° 07/2024**

Législature 2020-2026

---

# ORDRE DU JOUR

1. Élection d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu du 05/09/2024
3. Immeuble SANTALUCIA lieu-dit Le Village : Demande de subventions au titre de la DETR
4. Salle des fêtes : Demande de subventions au titre de la DETR
5. Régularisation des statuts et extension des compétences de la Communauté de Communes Cœur de Garonne
6. Conseil d'école
7. Toit de la maison de la chasse : travaux
8. Réunion PLU
9. Colis de Noel
10. Projet de Mr BERLUTEAU : château
11. Autorisation de paiement pour investissement avant le vote du budget
12. Tarifs cantine
13. Horloge de l'école
14. Réhabilitation et extension de la cantine et de l'ALAE - attribution et conclusion du marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du projet
15. Salon du bien-être et du vivant : 17 Mai 2025
16. Fête de la Sainte Barbe des pompiers à Gratens le 30 Novembre
17. Litige HLM
18. Renouvellement Contrat Carine JODAR : secrétariat
19. Réorganisation du secrétariat
20. Recrutement Agent communal en remplacement de Martine DEJEAN
21. Délibération communale : Mr REIS Estève (SDEGH)
22. Rapport annuel 2023 du SIECT
23. Compte rendu des réunions
24. Questions Diverses

## Séance du 07 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le sept novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de GRATENS s'est réuni en mairie, sur convocation du 02 novembre 2024, sous la Présidence de M. DUTREY Alain, Maire.

Etaient présents : Mr BRIQUET Jean-Charles, Mr DANGLA Claude, Mr DUTREY Alain, Mme FISSOT Eloïse, Mr MORIN Maurice, Mr PAPAIX David, Mme SAURRAT Catherine, Mme SIADOUS Stéphanie et Mr CHAUVIN Olivier.

Etaient absents : Mme CACAULT Pénélope, Mme SANS D'AGUT Carine, Mme LEMARCHAND Valérie, Mme MARTIN Violette, Mr MAUROY Frédéric et Mr TOUSTOU Thierry.

Procurations : Mme SANS D'AGUT Carine à Mr MORIN Maurice, Mr TOUSTOU Thierry à Mr BRIQUET Jean-Charles, Mr MAUROY Frédéric à Mme SAURRAT Catherine, Mme MARTIN Violette à Mme FISSOT Eloïse, Mme LEMARCHAND Valérie à Mr DUTREY Alain.

**Monsieur le maire demande d'ajouter deux nouveaux ordres du jour en début de séance :**

- Demande d'autorisation du changement de la machine à pain,
- Tarif d'occupation du domaine public et le spectacle de Noël.

### 1. Élection d'un secrétaire de séance

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et invite l'Assemblée à élire son secrétaire de séance. Mr MORIN Maurice a été élu secrétaire de séance.

La séance continuant,

### 2. Approbation du compte-rendu du 05/09/2024

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 05 septembre 2024 est approuvé à l'unanimité des présents.

### 3. Immeuble SANTALUCIA lieu-dit Le Village : Demande de subventions au titre de la DETR

La subvention DETR nous a été refusée en 2024, la priorité ayant été donnée aux infrastructures scolaires. Monsieur le maire propose le renouvellement de la demande au titre de 2025 (DETR, Conseil Départemental et fonds de concours).

Monsieur le Maire est autorisé à lancer cette demande de subvention.

#### **4. Salle des fêtes : Demande de subventions au titre de la DETR**

Après renseignement auprès de la préfecture, un diagnostic énergétique sera demandé pour le changement de toutes les menuiseries de la salle des fêtes. Ce changement ne suffira pas pour prétendre à faire une demande de subvention « fonds verts » car le projet ne permettra pas d'obtenir au moins 40 % d'économies d'énergie par rapport à avant la rénovation. Pour ce faire, nous devrions isoler l'ensemble de la salle des fêtes ce qui entraînerait des frais hors budget.

Monsieur le Maire ne souhaite pas engager de gros travaux avant la mise en œuvre du projet de restauration de l'ALAE et de la cantine, projet reporté.

#### **5. Régularisation des statuts et extension des compétences de la Communauté de Communes Cœur de Garonne (2024 DEL 0034)**

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux de la notification de régularisation des statuts de la Communauté de Communes Cœur de Garonne et extension de compétences.

Les différentes régularisations portent sur plusieurs points :

- le libellé de la compétence « création et gestion de maisons de services au public » est devenu « participation à une convention France Service »
- Le déplacement dans les statuts de l'actuelle compétence sportive « Construction, entretien et fonctionnement des équipements sportifs » dans les « autres compétences supplémentaires » au lieu des « compétences supplémentaires » avec le libellé de son intérêt communautaire.
- Le libellé de la compétence « relais d'assistantes maternelles » doit se transformer en « relais petite enfance ».

Le conseil municipal adopte à l'unanimité la régularisation des statuts de la communauté Cœur de Garonne et extension de compétences.

#### **6. Conseil d'école**

Madame SIADOUS Stéphanie fait un résumé aux conseillers municipaux du conseil d'école qui s'est tenu le 14 octobre 2024.

Monsieur le Maire souhaite revenir sur une décision concernant l'organisation du temps scolaire. En effet, les procédures consultatives réglementaires arrivant à leur terme au bout de trois ans de fonctionnement, leur renouvellement permettra soit de renouveler l'organisation de la semaine scolaire telle qu'elle existe déjà (4.5 jours), soit de modifier la répartition hebdomadaire des 24 heures de l'instruction obligatoire sur 4 jours. Monsieur le Maire demande aux délégués des parents d'élèves de consulter les parents pour pouvoir prendre une décision définitive.

Monsieur le Maire précise également que les travaux de rénovation du plancher de la cabane à vélo ont été effectués et avoir refusé la création d'un passage piéton entre l'école et la salle des fêtes en raison du coût élevé de la réalisation et de son inutilité.

Concernant le changement du toboggan de la cour des maternelles, ce dernier sera pris en compte lors de l'agrandissement de l'aire de jeux prévu dans le projet de rénovation de l'ALAE et de la cantine.

Concernant les volets des classes situées côté cour, ceci sera inscrit dans le budget 2025.

Monsieur le Maire demande à Mr MORIN Maurice, adjoint au Maire chargé des finances, d'effectuer une étude du budget de l'école, soit 4600 euros de subvention pour les frais scolaires : 1000 euros pour la coopérative et 2000 euros pour le transport scolaire. Ceci afin d'engager des économies suite aux annonces faites par le conseil départemental et le conseil régional sur la baisse des subventions et l'investissement important à venir impactant le projet ALAE.

Concernant les transports scolaires, Monsieur le Maire précise également ne pas valider la participation de la mairie de 2000 euros aux transports pour les sorties scolaires (hors classes découvertes). Monsieur le Maire s'étant engagé trop vite sans avoir consulté le conseil municipal ainsi que Mr MORIN Maurice.

Monsieur le Maire informe que les factures des fournitures scolaires commandées par l'école ont été mises à disposition des délégués des parents d'élèves.

Concernant Madame DEJEAN Martine, Monsieur le Maire rappelle que l'école est tenue de mettre à disposition qu'une seule ATSEM pour la section « Petite enfance ». Elle peut intervenir dans deux classes si ces dernières sont mixtes (composées de deux niveaux).

Ce poste est actuellement occupé par Mme Daniele ABBE, le second poste à mi-temps n'est donc pas obligatoire. Mme DEJEAN est à la disposition de l'école de 8h à 12h.

Suite aux remarques d'une enseignante sur des problèmes de propreté, et l'extension de la Mairie, entraînant une surcharge de travail. Monsieur le Maire souhaite que la remplaçante de Mme DEJEAN soit retirée de l'école de 10h à 12h et affectée aux ménages des différents bâtiments.

## **7. Toit de la maison de la chasse : travaux (2024 DEL 0039)**

Durant le courant de l'été, notre employé municipal a remis aux normes le compteur électrique de la maison de la chasse. Veritas a vérifié l'installation en octobre 2024.

Suite à de violents orages et l'inondation partielle du bâtiment, le compteur électrique a été endommagé et aurait pu créer un départ de feu. La charpente paraît être en bon état par contre il est urgent de procéder au changement de tuiles avec écran sous toiture et réfection du faitage.

Monsieur le Maire présente le devis effectué en ce sens chez CHAUSSON MATERIAUX d'un montant de 4483.01 euros.

Mr MORIN Maurice précise le fait que ces frais sont déjà inscrits dans le budget 2024.

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de 40 % du montant dans le cadre des accords du contrat de territoire.

La demande est acceptée à l'unanimité par le conseil qui valide les travaux et autorise Monsieur le Maire à signer les demandes de subvention. Les travaux seront faits en régie par notre employé municipal, avec l'aide des membres de l'association de la chasse.

## **8. Réunion PLU**

Suite à la réunion pour le PLU du 10 octobre 2024, l'enquête publique va être lancée. Le PLU devrait être arrêté mi - 2025.

A ce jour, il n'y a pas d'autres demandes ou questionnements rapportés en mairie formulées par les administrés.

#### **9. Colis de Noel**

Madame LEMARCHAND Valérie, absente du conseil municipal, a laissé le soin à Monsieur le maire de présenter le projet des colis de Noël pour les personnes âgées de plus de 75 ans.

Monsieur le Maire rappelle que le budget maximum est de 2000 euros TTC avec la livraison incluse pour 40 colis individuels et 12 colis duo.

Un devis a été demandé au fournisseur des deux années précédentes « Cellier du Périgord » et au nouveau prestataire « Maison Patignac » qui a proposé, au final, une réduction exceptionnelle de 57 Euros pour rentrer dans notre budget.

Un devis du prestataire « Maison Patignac » de 2000,01 Euros TTC est présenté pour la commande des colis. Mr MORIN Maurice précise que ce devis rentre dans le budget prévisionnel.

Le conseil municipal valide le devis à l'unanimité et autorise cette dépense.

#### **10. Projet de Mr BERLUTEAU : château**

En date du 10 octobre 2024, Mr BERLUTEAU nous a présenté son projet agritouristique du château de GRATENS.

Le conseil municipal s'interroge sur la présence d'un hangar agricole qui pourrait devenir un hangar événementiel ainsi que de la présence d'un parking construit sur un terrain en fermage dont dispose Mr BERLUTEAU.

Le projet initial de restauration du château mettait en avant l'entrée principale du côté de la route de LAFITTE-VIGORDANE. Aujourd'hui, Mr BERLUTEAU parle d'une entrée prévue côté route de PEYSSIES ce qui inquiète les riverains en raison de nuisances sonores lors d'éventuelles soirées. Monsieur le Maire en informera TOPONYMY chargé de l'étude du PLU.

#### **11. Autorisation de paiement pour investissement avant le vote du budget (2024 DEL 0035 ET 0035bis)**

Le conseil municipal valide, après présentation par Monsieur le Maire la délibération portant sur l'autorisation de principe pour engager des dépenses d'investissements dans l'attente du vote du budget 2025 et la délibération portant sur l'autorisation de principe pour clôture de l'exercice comptable 2024.

#### **12. Tarifs cantine (2024 DEL 0038)**

Madame SIADOUS Stéphanie nous a alerté sur l'augmentation de quasiment 6% des tarifs de la cantine. Cependant, dans l'Art 2 de l'acte d'engagement signé par la mairie avec le groupe Ansamble, est précisé la possibilité d'une révision du prix à hauteur maximale de 2% sur la reconduction à terme d'un an renouvelable une fois.

Les nouveaux tarifs : 3.43 euros pour la maternelle et de 3.59 euros pour l'élémentaire seront appliqués à compter du 01 décembre 2024.

### **13. Horloge de l'école**

Suite au dysfonctionnement de l'horloge et de la sonnerie de l'école et aux difficultés de synchronisation de cette dernière, Monsieur le Maire propose le changement de la centrale par une centrale programmable à distance et plus simple d'utilisation.

GORGY TIME partenaire de la Mairie depuis le début nous propose un devis de 789.06 euros. Le conseil municipal valide le devis à l'unanimité et autorise cet achat.

Notre employé de mairie se chargera de la mise en fonctionnement de la centrale en lien avec GORGY TIME.

### **14. Réhabilitation et extension de la cantine et de l'Alae - attribution et conclusion du marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du projet (2024 DEL 0037)**

Après un bref rappel des différentes réunions avec le CAUE et l'ATD concernant l'audition des trois architectes retenus, Monsieur le Maire propose de retenir le cabinet SAArchitectes qui est économiquement et qualitativement le plus avantageux.

Monsieur le Maire est autorisé par le conseil municipal à signer la délibération sur la réhabilitation et l'extension de la cantine et de l'ALAE ainsi que l'attribution et la conclusion du marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du projet ALAE – CANTINE.

Le conseil municipal valide la délibération à l'unanimité.

### **15. Salon du Bien-Etre et du Vivant : 17 Mai 2025**

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux de la mise en place d'un projet de salon du Bien-Etre et du Vivant prévu sur la commune le 17 mai 2025. Le salon est proposé par la société OM KARYANN et l'association Le bien-être au cœur de nos vies.

Il sera proposé à l'association du Café des Champs et au Comité des Fêtes d'y participer.

Ce projet étant porté par une administrée, le conseil municipal propose de louer la salle des fêtes au tarif de 250 euros.

### **16. Fête de la Sainte Barbe des pompiers à Gratens le 30 Novembre**

Les pompiers du Fousseret ont choisi cette année de fêter la Sainte Barbe au sein de notre salle des fêtes. La ville de GRATENS est ravie de les accueillir.

### **17. Litige HLM**

Monsieur le Maire rend compte de l'action menée en vue de faire déplacer le drain d'épandage du système d'assainissement placé illégalement depuis 2006 sur la parcelle D869 appartenant à la mairie ainsi que sa remise aux normes. Il donne lecture de la réponse de l'OPH du 21 octobre 2024 déclarant le début des travaux au mois de janvier 2025.

### **18. Renouvellement Contrat Carine JODAR : secrétariat (2024 DEL 0038) et (2024 DEL 0040)**

Mme DEU Chantal reprend ses fonctions de secrétaire de mairie le 13 novembre pour 3 mois à mi-temps thérapeutique.

Monsieur le Maire propose de lui confier la mise à jour des reprises de concessions et du dossier « cimetière », l'archivage, les subventions et la préparation du budget 2025 afin de résorber le retard accumulé avant la prise de fonction en 2020 et souhaite confier l'ensemble des tâches communales à Mme JODAR Carine dont le contrat se terminant le 1er décembre serait prolongé à temps complet pour une durée de trois mois.

Il propose également de réduire le temps de travail de Mme JACQUOT Mireille mise à disposition par la Communauté des Communes Cœur de Garonne de 12h à 8h de façon définitive.

Le conseil municipal autorise Monsieur le maire à prolonger le contrat à durée déterminée de Mme JODAR Carine et à réduire le temps de travail de Mme JACQUOT Mireille.

#### **19. Réorganisation du secrétariat**

Monsieur le Maire propose également une refonte totale du mode de fonctionnement du secrétariat. La décision est approuvée par le conseil municipal.

#### **20. Recrutement Agent communal en remplacement de Martine DEJEAN**

Mme DEJEAN Martine fera valoir ses droits à la retraite en septembre 2025.

Actuellement chargée de renforcer à mi-temps l'ATSEM des écoles et du ménage des bâtiments à mi-temps également, ainsi que de l'accompagnement des enfants lors des trajets en bus scolaire le matin et le soir.

Monsieur le maire propose à Mme SIADOUS Stéphanie la création d'une commission de 4 conseillers municipaux chargés de lancer une ouverture de poste en remplacement de Mme DEJEAN Martine et de se rapprocher du Centre de gestion 31 pour connaître les modalités de recrutement.

#### **21. Convention communale : Mr REIS Estève (SDEGH)**

Suite à la demande de Mr REIS ESTEVE Antonio et suite à la réponse du SDEHG, de passer sous le futur parking de l'abri bus pour alimenter son compteur électrique, une servitude est accordée à Mr REIS ESTEVE Antonio.

Monsieur le maire est autorisé par le conseil municipal à signer la convention de servitude.

#### **22. Rapport annuel 2023 du SIECT**

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux de la mise à disposition pour consultation du rapport annuel 2023 du SIECT

#### **23. Compte rendu des réunions**

- Réunion avec les parents délégués.

Une réunion a eu lieu entre Monsieur le Maire, Mme SIADOUS et les parents délégués récemment élus afin de prendre contact et de revenir sur le dernier conseil d'école.

#### **24. Demande d'autorisation du changement de la machine à pain**

La convention avec la société GELIS va être mise à jour prochainement avec mise en place d'une redevance à 20 euros par mois pour l'occupation du domaine public.

Le conseil municipal valide cette décision à l'unanimité.

#### **25. Spectacle de Noel**

Monsieur le Maire rajoute en point complémentaire la commande du spectacle de Noël pour l'école. Le conseil municipal, à l'unanimité, a retenu la compagnie MUZIC'ALL pour le spectacle de Noël avec un budget de 945€ et repas pris en charge par la commune pour les 3 artistes.

Mme SIADOUS Stéphanie est autorisée à signer le contrat de la prestation du 17 décembre à 10h30.

## 26. Questions Diverses

- **Départ de Mr Erik GUILBERT, commandant de la BTA CAZERES**

Mr GUILBERT Erik quitte ses fonctions prochainement. La mairie le remercie pour ses services rendus. Son professionnalisme et votre dévouement ont été très appréciés par Monsieur le Maire et le conseil municipal.

- **Restructuration de l'ALAE**

L'ALAE sera repris à partir de janvier 2025 par la Communauté de Communes Cœur de Garonne. Le personnel qui le souhaite sera gardé. Des réunions sont en cours pour les modalités de transfert.

- **Proposition du Moulin d'Edmond**

Le Moulin d'Edmond propose pour les enfants des ateliers de confection de gâteaux pain d'épice, 2 mercredis avant le 6 décembre durant 2 heures l'après-midi.

L'information sera transmise rapidement aux parents.

### La parole est donnée aux conseillers municipaux.

- **Coupures d'électricité dans la commune**

Certains conseillers demandent des explications en rapport avec les microcoupures répétitives au sein de la commune. Monsieur le maire se tient régulièrement informé des recherches effectuées. Une étude est en cours pour trouver l'origine. Des branchages sur la ligne à haute tension créant des amorçages ont été coupés par ENEDIS. Des interventions sont prévues sur le transformateur situé face à la maison de la chasse.

Fin de séance à 21h35.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Signatures

Le Maire,

M. DUTREY Alain



Le Secrétaire de Séance,

Mr MORIN Maurice

